



# Athéna Quotidien 2018

## TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE DE DROIT FRANÇAIS PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE

Le titre de créance émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2 / Fitch : A / Standard & Poor's : A<sup>(1)</sup>), est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.

**Athéna Quotidien 2018 est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.**

- **Durée d'investissement conseillée : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la date d'échéance ou la date de remboursement anticipé.
- **Période de commercialisation :** Du 2 juillet 2018 au 30 juillet 2018.
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou contrats de capitalisation en unités de compte et comptes-titres.** La présente brochure décrit les caractéristiques d'**Athéna Quotidien 2018** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN :** FR0013345840

**Communication à caractère promotionnel destinée à une clientèle non professionnelle au sens de la Directive MIF. Ce document n'a pas été rédigé par l'entreprise d'assurance.**

<sup>(1)</sup> Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

# Athéna Quotidien 2018

## EN QUELQUES MOTS

Athéna Quotidien 2018 est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Une exposition à la performance du marché actions de la zone euro via l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (« l'Indice »). L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'Indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an.
- À partir de la fin de la 1<sup>re</sup> année si, à une Date d'Observation Quotidienne entre le 30 juillet 2019 (inclus) et le 29 juillet 2022 (exclu), le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial<sup>(1)</sup>, un remboursement automatique anticipé du Capital Initial est effectué avec le versement d'un gain de 0,016438 % par jour calendaire écoulé (soit un gain de 6 % par année écoulée).
- À l'échéance des 10 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
  - ✓ Un remboursement du Capital Initial, augmenté de la performance finale de l'Indice, si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
  - ✓ Un remboursement du Capital Initial si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 70 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale.
  - ✓ Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 70 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale. Par exemple, si l'Indice a baissé de 35 %, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la performance négative de l'Indice depuis l'origine, soit un remboursement final à 65 %.

2 / 8

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance **Athéna Quotidien 2018**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors commission ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Les Taux de Rendement Annuels présentés sont bruts et ne prennent en compte ni les droits de garde, ni les frais de souscription, ni les prélèvements sociaux et fiscaux. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

Le titre de créance est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite ou de mise en résolution de son Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 30 juillet 2018 jusqu'à la Date d'Échéance (le 14 août 2028) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 30 juillet 2018 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Les titres de créance **Athéna Quotidien 2018** peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance **Athéna Quotidien 2018** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, et l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

<sup>(1)</sup> Le Niveau Initial est déterminé par le cours de clôture de l'Indice le 30 juillet 2018.

# AVANTAGES, INCONVÉNIENTS & FACTEURS DE RISQUES

## AVANTAGES

- Du 30 juillet 2019 (inclus) au 29 juillet 2022 (exclu), si à une Date d'Observation Quotidienne, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**, et récupère son **Capital Initial majoré d'un gain de 0,016438 % par jour calendaire écoulé (soit 6 % par année écoulée<sup>(1)</sup>)**.
- À l'échéance des 10 ans, si **Athéna Quotidien 2018** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie du **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial** augmenté d'un **gain équivalent à la performance finale de l'Indice**, si à la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial.
- À l'échéance des 10 ans, si **Athéna Quotidien 2018** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial**, si à la Date d'Observation Finale le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 70 % de son Niveau Initial.

## INCONVÉNIENTS

- **Athéna Quotidien 2018 présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est inférieur à 70 % de son Niveau Initial). Le rendement d'**Athéna Quotidien 2018** à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de 70 % de son Niveau Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut durer de 1 à 4 ans (en cas de remboursement automatique anticipé), ou se prolonger jusqu'à l'échéance des 10 ans si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé.
- Du 30 juillet 2019 (inclus) au 29 juillet 2022 (exclu), en cas de remboursement automatique anticipé, l'investisseur bénéficie d'un remboursement du Capital Initial **majoré d'un gain limité à 0,016438 % par jour calendaire écoulé (soit 6 % par année écoulée<sup>(1)</sup>)**. Sur cette période l'investisseur ne profite pas pleinement de l'éventuelle hausse de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain).
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.
- L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est équilibré et calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an.

## FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de commercialisation. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'Indice. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'Indice.
- **Risque de marché** : le prix de marché du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance de l'Indice, mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment de sa volatilité, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite, défaut de paiement ou mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

<sup>(1)</sup> Soit un Taux de Rendement Annuel brut (TRA brut) maximum de 5,77 % (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

# MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

## REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ DE L'ANNÉE 1 À L'ANNÉE 4

Du 30 juillet 2019 (inclus) au 29 juillet 2022 (exclu), si à une Date d'Observation Quotidienne, le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé<sup>(1)</sup>, et l'investisseur reçoit :

LE CAPITAL INITIAL  
+  
UN GAIN DE 0,016438 % PAR JOUR CALENDRAIRE ÉCOULÉ  
(ÉQUIVALENT À 6 % PAR ANNÉE ÉCOULÉE)  
(SOIT UN TRA<sup>(2)</sup> BRUT MAXIMUM DE 5,77 %<sup>(3)</sup>)

Dès qu'un remboursement automatique est réalisé, **Athéna Quotidien 2018** s'arrête automatiquement; sinon, le produit continue.

## REMBOURSEMENT FINAL

À la Date d'Observation Finale, le 31 juillet 2028, on observe le niveau de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

### CAS FAVORABLE

Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 14 août 2028 :

LE CAPITAL INITIAL  
+  
UN GAIN ÉQUIVALENT À LA PERFORMANCE FINALE DE L'INDICE

4 / 8

### CAS MÉDIAN

Si le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 70 % de son Niveau Initial mais strictement inférieur à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 14 août 2028 :

LE CAPITAL INITIAL  
(SOIT UN TRA<sup>(2)</sup> BRUT DE 0 %)

### CAS DÉFAVORABLE

Si le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 70 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit le 14 août 2028 :

LE CAPITAL INITIAL DIMINUÉ DE LA PERFORMANCE FINALE  
DE L'INDICE

*DANS CE SCÉNARIO, L'INVESTISSEUR SUBIT UNE PERTE EN CAPITAL À HAUTEUR  
DE L'INTÉGRALITÉ DE LA BAISSSE DE L'INDICE. CETTE PERTE EN CAPITAL PEUT  
ÊTRE PARTIELLE OU TOTALE.*

<sup>(1)</sup> Le remboursement automatique anticipé ne relève pas de votre choix. Il est soumis à l'évolution de l'Indice aux Dates d'Observation Quotidienne et est donc réalisé automatiquement sans intervention de votre part.

<sup>(2)</sup> Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

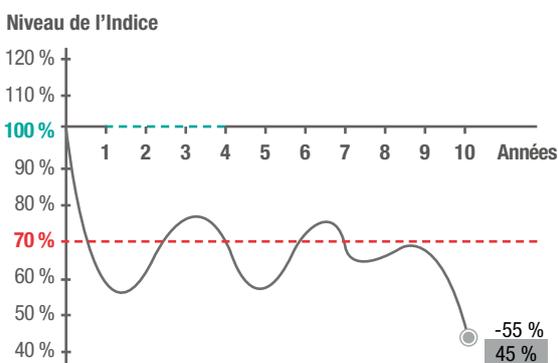
<sup>(3)</sup> Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 0,016438 % par jour calendaire écoulé à la 1<sup>re</sup> Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 14<sup>e</sup> jour suivant le 30 juillet 2019 ou le jour de bourse suivant, soit le 13/08/2019).

Pour les cas de figure illustrés, le remboursement anticipé (à chaque Date d'Observation Quotidienne) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Quotidienne, l'Indice est en baisse par rapport à son Niveau Initial, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et Athéna Quotidien 2018 se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Quotidienne.

# ILLUSTRATIONS

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

## SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSSE DE L'INDICE LA 10<sup>E</sup> ANNÉE (SUPÉRIEURE À 30 %)

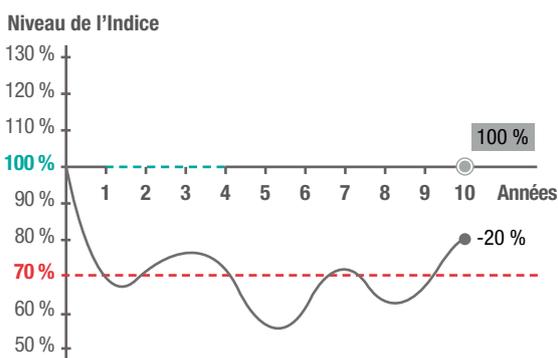


À chaque Date d'Observation Quotidienne, du 30 juillet 2019 (inclus) au 29 juillet 2022 (exclu), le niveau de l'Indice est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des jours calendaires écoulés.

À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 45 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 55 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'Indice, soit 45 % de son Capital Initial. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'Indice, soit une perte de 55 %.

**Remboursement final : 45 % du Capital Initial**  
**TRA brut<sup>(1)</sup> : -7,64 % (TRA identique à celui de l'Indice)**

## SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSSE DE L'INDICE LA 10<sup>E</sup> ANNÉE (INFÉRIEURE À 30 %)

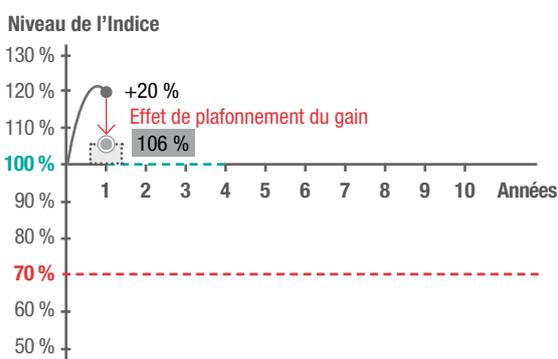


À chaque Date d'Observation Quotidienne, du 30 juillet 2019 (inclus) au 29 juillet 2022 (exclu), le niveau de l'Indice est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des jours calendaires écoulés.

À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'Indice est égal à 80 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 20 %) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse de l'Indice à l'échéance.

**Remboursement final : 100 % du Capital Initial**  
**TRA brut<sup>(1)</sup> : 0 % (contre -2,20 % pour l'Indice)**

## SCÉNARIO FAVORABLE : FORTE HAUSSE DE L'INDICE DÈS LA 1<sup>RE</sup> ANNÉE



À la 1<sup>re</sup> Date d'Observation Quotidienne, le 30 juillet 2019, le niveau de l'Indice est égal à 120 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 0,016438 % par jour calendaire écoulé (soit 6 % au titre de l'année écoulée). Dans ce scénario l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'Indice (Effet de Plafonnement du Gain), il est remboursé à 106 % contre 120 % pour un investissement direct sur l'Indice.

**Remboursement final : 106 % du Capital Initial**  
**TRA brut<sup>(1)</sup> : 5,77 % (contre 19,19 % pour l'Indice)**

● Performance de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5    --- Seuil de perte en capital à l'échéance    ▨ Gain  
 ● Niveau de remboursement du titre de créance    - - - Seuil d'activation du mécanisme de remboursement

**Information importante :** la valorisation d'Athéna Quotidien 2018 en cours de vie peut évoluer indépendamment de l'Indice et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Quotidienne, si le Niveau de l'Indice proche de son Niveau Initial, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche du seuil de 70 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau de la volatilité de l'Indice, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

<sup>(1)</sup> Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut (hors commission ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

# PRÉSENTATION DE L'INDICE

L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (code ISIN : CH0321427582) est un indice de la gamme STOXX lancé le 29 avril 2016 à un niveau de 1 008,47 points, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous). **Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.**

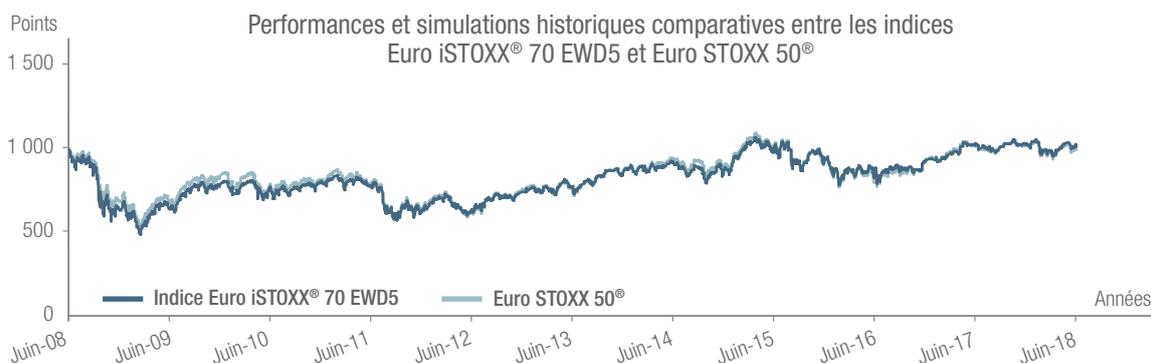
Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro STOXX (Ticker : SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans impact lié à la capitalisation boursière.

L'Indice est calculé en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. A titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période 2008-2018 s'élève à 3,98 %. **Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.** Sa composition et son évolution sont disponibles sur le site : <https://www.stoxx.com>.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

**Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.**

## ÉVOLUTION DE L'INDICE ENTRE LE 18 JUIN 2008 ET LE 18 JUIN 2018



6 / 8

Performances comparatives au 09/05/2018	1 an	5 ans	10 ans
Indice Euro iSTOXX® 70 EWD5	-1,35 %	29,76 %	0,54 %
Euro STOXX 50®	-2,18 %	28,35 %	-1,18 %

Source : Bloomberg au 18 juin 2018.

### VALEURS PRÉSENTES DANS L'INDICE EURO ISTOXX® 70 EWD5

- ADIDAS
- AHOLD DELHAIZE
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS
- AKZO NOBEL
- ALLIANZ
- AMADEUS IT GROUP
- ANHEUSER-BUSCH INBEV
- ARCELORMITTAL
- ASML HOLDING
- ASSICURAZIONI GENERALI
- AXA
- BASF
- BAYER
- BMW
- BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA
- BCO SANTANDER
- BNP PARIBAS
- CAPGEMINI
- CONTINENTAL
- CRH
- DAIMLER
- DANONE
- DEUTSCHE BOERSE
- DEUTSCHE POST
- DEUTSCHE TELEKOM
- E.ON
- ENEL
- ENGIE
- ENI
- ESSILOR INTERNATIONAL
- FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES
- FRESENIUS
- FRESENIUS MEDICAL CARE
- HEINEKEN
- HENKEL PREF
- IBERDROLA
- INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL SA
- INFINEON TECHNOLOGIES
- ING
- INTESA SANPAOLO
- KERING
- LINDE TENDERED
- LVMH MOET HENNESSEY
- MICHELIN
- MUENCHENER RUECK
- NOKIA
- ORANGE
- L'OREAL
- PERNOD-RICARD
- PHILIPS
- RELX
- REPSOL
- SAFRAN
- SAINT GOBAIN
- SAMPO
- SANOFI
- SAP
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SIEMENS
- SOCIETE GENERALE
- TELEFONICA
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- UNICREDIT
- UNILEVER NV
- VINCI
- VIVENDI
- VOLKSWAGEN PREF
- VONOVIA

Source : Bloomberg, au 18 juin 2018. La composition de l'Indice est susceptible d'évoluer dans le cadre de sa revue trimestrielle.

# CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Instrument Financier	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 13 juin 2018 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 18-244.
Émetteur	Natixis Structured Issuance (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A., les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis S.A. (S&P : A/Moody's : A2/Fitch Ratings : A). Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Période de commercialisation	Du 2 juillet 2018 au 30 juillet 2018
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0013345840
Valeur Nominale	1 000 €
Durée d'investissement conseillée	10 ans
Sous-jacent	Indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 (code Bloomberg : ISX70D5 index), calculé dividendes nets réinvestis diminué d'un montant forfaitaire de 5 %
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale
Date d'Observation Initiale	30 juillet 2018
Date d'Émission	2 juillet 2018
Dates d'Observation Quotidienne	Chaque jour de négociation Euronext compris entre le 30 juillet 2019 (inclus) et le 29 juillet 2022 (exclu).
Dates de remboursement automatique anticipé	Le 14 <sup>e</sup> suivant la Date d'Observation Quotidienne, ou le jour ouvré suivant si ce jour n'est pas un jour de bourse.
Date d'Observation Finale	31 juillet 2028
Date d'Échéance	14 août 2028 en l'absence de remboursement anticipé
Niveau Initial	Cours de clôture de l'Indice le 30 juillet 2018
Marché secondaire	Natixis fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : Le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1 % au cours de vente.
Périodicité de la valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un jour de Négociation est défini comme un jour où le cours de clôture de l'Indice est publié.
Publication de la valorisation	<b>La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence</b> sur une page dédiée du site de l'Émetteur ( <a href="http://www.equityderivatives.natixis.com">www.equityderivatives.natixis.com</a> ).
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Thomson Reuters (ci-après la « Société ») sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe NATIXIS.
Liquidité	Quotidienne
Agent de calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Commissions de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 1 % TTC du nominal des titres de créance effectivement placés. Le paiement de commission pourra être indifféremment réparti sur la durée de vie du produit par une rémunération à l'émission du produit et/ou par des commissions annuelles. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Cadre de distribution	Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation, compte-titres

## AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de EAVEST qui commercialise le produit Athéna Quotidien 2018. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Athéna Quotidien 2018 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Athéna Quotidien 2018 est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication. Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2018 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 18-244 (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 28 juin 2018 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)), de Natixis ([www.equityderivatives.natixis.com](http://www.equityderivatives.natixis.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

## AVERTISSEMENT STOXX LTD

L'Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

## NATIXIS

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 021 289 259,20 euros  
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris  
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris CEDEX 02 France - RCS Paris n°542 044 524

